

# Challenge Mobilité du Technopôle

## Règlement

Du 18 au 29 septembre, participez au premier **Challenge mobilité du Technopôle** organisé par NB TECH dans le cadre de son Plan de Déplacement Inter-Entreprise.

L'objectif de ce challenge est d'utiliser au maximum les modes alternatifs à la voiture individuelle pour venir au travail. Les modes éligibles pour ce challenge sont :

- Le vélo, la trottinette ou le gyropode
- Le covoiturage
- Les transports en commun

Le cumul des modes de déplacement est autorisé. Il vous suffira d'indiquer le nombre de km parcourus pour chaque mode.

Votre inscription est individuelle mais vous participez pour faire gagner votre entreprise. Toutefois, afin d'inciter le maximum de personnes à participer, nous ne retiendrons que les résultats des entreprises qui auront au minimum 3 participants et des bons d'achats seront distribués aux 3 premiers salariés de chaque catégorie.

Vous devrez entrer vos résultats sur un questionnaire **au bout de la première semaine** ce qui nous permettra d'établir un classement intermédiaire **puis à la fin de la seconde semaine** pour établir le classement définitif

Nous désignerons une entreprise vainqueur pour les 3 catégories ainsi qu'une grande gagnante toute catégorie.

Les entreprises victorieuses seront définies en additionnant les km parcourus par ces salariés, divisés par le nombre de personnes dans l'équipe.

Le nombre de KM indiqué sera déclaratif. **Nous comptons sur votre fair-play**

A vous de jouer !

<https://forms.gle/d9s1sJCz8E5vrvEa9>

